N°98
JUIN/JUILLET
2023

Un flot d'idées pour la voie d'eau

ÉDITO

VIE À BORD :

L'Assemblée Générale du 11 mai 2023 s'est tenue dans nos locaux en présence d'une quarantaine d'adhérents et invités. Les évènements de l'année 2022 et les perspectives pour l'année 2023 et suivantes ont été présentés

L'année 2022 aura été particulièrement marquée par la mise en œuvre des textes d'application concernant les qualifications des métiers du fluvial. Un impact majeur pour l'équipe formation de Promofluvia.
D'une part il y a eu les derniers mois de la formation à l'ASP qui a disparu au 30 juin. Néanmoins, en moins de 4 mois, l'équipe a su gérer autant de stagiaires qu'en une année pleine ! Bravo à eux tous !
D'autre part, il a fallu se plonger dans la nouvelle réglementation pour préparer un dossier de demande d'agrément pour la nouvelle formation « Expert en navigation avec passagers ». Ce qui, vous vous en doutez, n'a guère à voir avec une attestation, fut-elle « Spéciale Passagers » !
Le dossier a été déposé en avril 2023.
Il est en cours de compléments afin d'obtenir l'agrément, dans les semaines à venir. Espérons-le !
Nous avons aussi commencé un dossier pour la nouvelle qualification « Homme de pont » qui est la porte d'entrée pour devenir matelot fluvial.

Pour ajouter un peu de charge et de «sel» à cette affaire, nous avons dû nous lancer dans la maîtrise d'un nouveau logiciel de gestion des stages, le nôtre ne pouvant évoluer qu'avec d'importantes dépenses et sans garanties de pérennité.
Autre sujet de préoccupation, le simulateur. Il est aussi impacté par la nouvelle règlementation des qualifications. Il lui faudra aussi son «agrément» ! Etape indispensable pour pouvoir l'utiliser à des formations et divers examens.
CNR qui a toujours soutenu cet outil en a compris les enjeux pour l'avenir, ce qui explique son engagement pour le soutenir financièrement avec le premier «Plan 5 Rhône». Promofluvia s'est donc engagée dans un benchmark.

La question est : faut-il mettre à niveau l'outil existant, c'est-à-dire investir pour actualiser les matériels et répondre au référentiel du CESNI ou faut-il le remplacer par un des simulateurs dit «sur étagère», mais cela permettrait-il de conserver les données des 16 sites existants dans l'outil actuel ainsi que la cabine de pilotage ? Nous essaierons de répondre à cette interrogation pour la fin 2023.

VIE HORS BORD :

Vers un port de l'axe rhodanien :

Une idée lancée au plus haut niveau de l'Etat qui a secoué en 2021 le landernau du bassin Rhône et Saône, comment pourrait-on dupliquer le cas HAROPA ? Le bassin de la Seine est géré par trois établissements publics qui ont été rassemblés dans une entité fédérative HAROPA
Les contextes économique et juridique rhodaniens sont bien différents, une mission a donc été confiée au Préfet de bassin pour coordonner les acteurs locaux. Elle a abouti à la création d'un Conseil de Coordination Interportuaire et Logistique, CCIL, qui s'est réuni sous la présidence de Mme la Préfète Fabienne BUCCIO pour la deuxième fois ce 24 mai. Il a réuni : GPMM – CNR – VNF – SNCF réseau – le port de Sète et la Métropole de Toulon (autorité portuaire).
Les projets concernent : la mobilisation du foncier dans un catalogue commun en 2024 ; un schéma directeur pour la cohérence entre les acteurs ; le déploiement d'une « communauté portuaire digitale unique ».
Prochaine réunion à Marseille fin 2023.

Gilles DUREL

Toute l'équipe PROMOFLUVIA vous souhaite un bon été 2023

**Pour recevoir ce journal par mail
Envoyez votre demande à
contact@promofluvia.fr**

PROMOFLUVIA INFO

COMITE DE DIRECTION

1er Juin
29 Juin
7 septembre
5 octobre
9 novembre
14 décembre
25 janvier 2024

COMITE DE SUIVI

15 Juin
6 Juillet
21 septembre à 14 h 00
vendredi 20 octobre
23 novembre + 5 à 7
11 janvier 2024 (+ galette)

RAPPEL DE QUELQUES DATES

16 Décembre 2022 : 5 à 7 sur les ports de plaisance
4 Janvier 2023 : Réunion des mariniers
28 Janvier 2023 : Copil simulateur
17 Mars 2023 : Bilan voyage ADR - Restitution RHIN/ MAIN / DANUBE
17 Mars 2023 : Webinaire VNF/AGIR pour le Fluvial
23 Mars 2023 : AG ANPEI à St Jean de Losne
11 Avril 2023 : AG ADR à Tournon
26 Avril 2023 : Réunion Métropole VNF et professionnels du tourisme fluvial
11 Mai 2023 : AG PROMOFLUVIA
17 Mai 2023 : AG Péniche ASTER musée de la Batellerie
24 au 29 Mai 2023 :Voyage ADR sur la Seine
23 juillet 2023: Festival Rhône / Saône

LA FORMATION
NOUVELLE REGLEMENTATION
POUR LA FORMATION ET PERSPECTIVES 2023

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dès 2021, nous avons travaillé pour l'obtention de la qualification QUALIOPI, devenue indispensable pour les organismes de formation.

PROMOFLUVIA a obtenu le 15 avril 2022, la certification qualité QUALIOPI, obligatoire pour la prise en charge des formations par le CPF (Compte Personnel de Formation), financement de plus en plus réalisé par les stagiaires.

DIRECTIVE EUROPEENNE

La transposition de la Directive Européenne 2017/2397 en droit français n'est intervenue qu'avec la publication d'un décret publié au JO le 10 février 2022 et un arrêté le 14 mai 2022.
C'est avec ces textes que nous avons pu travailler à la préparation de la formation qui remplace l'ASP.

DOSSIER EXPERT

En cours de demande d'agrément.
A ce jour, le dossier expert est déposé au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.
Nous devrions obtenir l'agrément dans les prochaines semaines.

HOMME DE PONT

Nous avons déjà en préparation un dossier d'agrément pour une nouvelle formation rendue indispensable pour les nouveaux personnels de bord, il s'agit de la formation « Homme de pont ».
Des accords ont été passés avec des compagnies de bateaux à passagers pour que nos stagiaires puissent être formés sur des bateaux qui présentent toutes les caractéristiques attendues dans les référentiels de formation.

LICENCE PATRON PILOTE FOS MARSEILLE

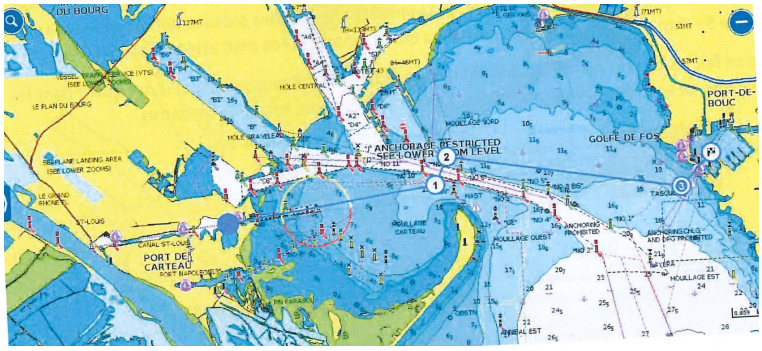

Parallèlement, une formation est mise en place.
Les mariniers du bassin qui sont amenés à naviguer dans le golfe de Fos doivent être titulaires d'une «licence Patron Pilote» (LPP Fos)
L'examen se déroule à Marseille.
Grâce à l'aide majeure de CFT, en la personne de M. MOROT-BIZOT, un support de formation est désormais disponible.
La première formation s'est tenue le 20 juin 2023.
Il est à noter que c'est CNR qui assumera la charge financière de ces journées de formation.

En conclusion, l'année 2023 marquera indiscutablement un nouveau départ de la formation après plus de 20 ans de formation ASP, mais la qualité, l'implication et les compétences de l'équipe de formation devraient nous permettre de relever ce défi et d'assurer la survie de notre association.

BREVES

PREMIERS PAS VERS UN PORT DE L'AXE RHODANIEN

Le Conseil de Coordination Interportuaire et Logistique (CCIL) présidé par la Préfète Rhône-Alpes Auvergne, Fabienne BUCCIO, s'est tenu le 24 mai 2023 et a proposé des avancées sur la création d'un ensemble fluviomaritime qui comprendra les ports de la façade méditerranéenne (Marseille-Toulon-Sète) et s'étendra jusqu'à Lyon et la Bourgogne. Un schéma directeur sera établi au premier semestre 2024 afin d'identifier les gisements fonciers pour accueillir des entreprises industrielles et logistiques en cohérence avec ce grand projet qui privilégiera des services de barges plus régulières et plus fréquentes avec la CNR.

LE TOURISME FLUVIAL

VNF et la Métropole vont équiper les quais de Lyon de 3 bornes dites IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) à haut débit,

des futures bornes. Leur emplacement n'est pas encore totalement défini. Photo-montage Engie Solutions.

Il y en aura onze le long de l'axe Rhône Saône de St Jean de Losne à Port Saint Louis.

Ainsi les paquebots de croisière à quai ne feront plus tourner leur moteur sachant que les bateaux passent 70 % de leurs temps à quai, cela va générer plusieurs milliers de tonnes de CO_2 économisés.

Parallèlement avec l'arrivée du « ZULU N°5 » qui récupère les déchets des paquebots, on voit les efforts en cours pour améliorer leur impact sur la ville.

Reste la question des carburants, à court terme, on voit déjà des solutions hybrides mais l'avenir sera sans doute dans l'hydrogène et les bio gazoles de synthèse.

Il faut rappeler qu'un bateau vit plus de 50 ans et donc que le renouvellement de la flotte avec de nouveaux moteurs est un défi technique et économique.

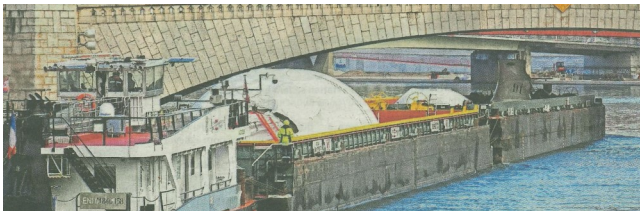

TRANSPORT EXCEPTIONNEL

Impressionnant en février 2023, un convoi exceptionnel de Fos sur Mer vers le Jura a traversé l'agglomération lyonnaise en passant sous le pont Kitchener avec une marge de 20 à 30 cm seulement, grâce à un ballast de sable de 1300 Tonnes et d'eau pompée en paroi de cale, assurant ainsi 3,50 M de tirant d'eau. Il s'agit d'un cristallisoir en titane de 8 M de diamètre et 18 M de long et de 70 T arrivé de Shanghai qui va finir sa course après Chalon sur Saône par la route.

Il est destiné à la production de Chlorate de Soude ; exploit réussi par voie fluviale par la Société France Evaporation (Nord)

KEM ONE

Cette entreprise a mis en service deux automoteurs à motorisation hybride diesel/électrique. Le premier «ALCOR» qui fait la liaison entre Kem One et Fos sur Mer / Lavera.

Il transporte la matière première du PVC (Chlorure de Vinyle). Il dispose également d'une cuve de stockage des eaux usées pour les déchets qui seront pompés à quai. Cette opération a été réalisée financièrement grâce au PAMI (Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation de la flotte) de VNF et l'ADEME

WEBINAIRE DE VNF

Le 17 mars 2023, nous avons pu suivre par vidéo une réflexion pour cheminer vers une décarbonisation du transport fluvial à échéance 2050.
Elle repose sur un travail de scientifiques et d'industriels menée par l'IFPEN (Epic de recherche en environnement/énergie/transport)
Quelques idées forces qui émergent des différentes interventions :

- Développer le branchement électrique des unités à quai (arrêt des groupes électrogènes)
- Pratiquer une éco-conduite (éviter une forte consommation de carburant, projet de mise en place de formations)
- Évoluer vers des bio carburants issus de la biomasse (déchets de bois…)
- Les constructions d'aujourd'hui doivent évoluer vers l'hybridation pour s'adapter aux évolutions technologiques de motorisation. Il faudra construire des usines de production de carburants liquides (en bord à voie d'eau)
- Projet de développement de l'hydrogène ou pile à combustible (solution à étudier)

Ces évolutions ne doivent-elles pas nécessiter une législation pour les imposer ?

VNF INNOVE

En 2023, VNF teste un nouveau carburant «HVO» (pour huile végétale usagée hydrotraitée)
Ce biodiesel devrait permettre un gain appréciable en CO2. Il va être testé sur le bateau Le Rhône pendant plusieurs mois entre Lyon et Valence.
Restera à obtenir les autorisations pour le transport fluvial.

SAUVONS L'EAU DU RHONE

Après la sécheresse de l'été 2022, beaucoup se demandent quelle est l'évolution du fleuve français le plus puissant face à ce changement climatique et quels sont les enjeux pour les décennies à venir.

Vous pouvez consulter ou télécharger la plaquette réalisée par l'Agence de l'Eau Rhône–Méditerranée qui donne accès à l'étude complète sur son site - Très instructif -

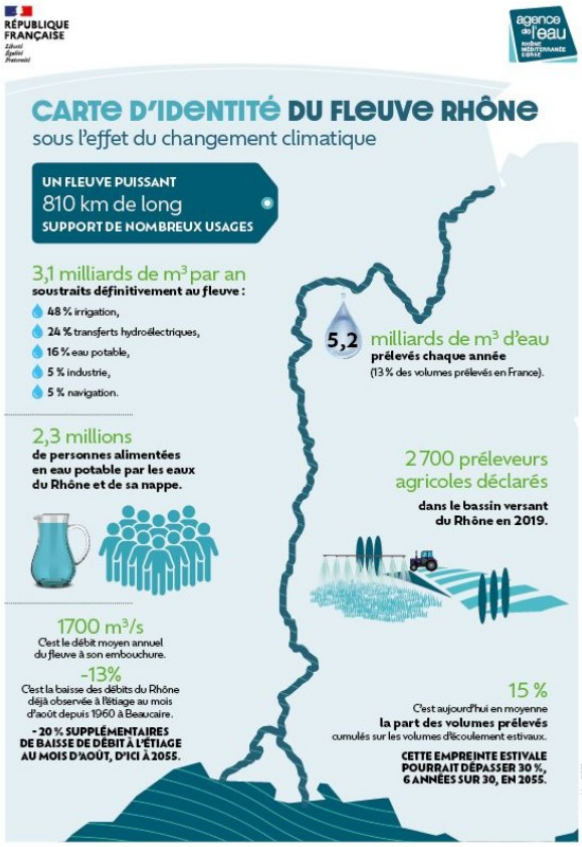

INNOVATION

A la suite d'un appel à projets de VNF, le consortium HYKE et RIVERCAT a été lauréat pour les jeux olympiques et paralympiques (JOP 2024).
Il s'agit d'un bateau décarbonné et autonome dont la construction a démarré en Mai 2023.

Dans le cadre de la préparation des JO 2024, plusieurs innovations sur la Seine ont permis de mettre en valeur la logistique urbaine fluviale comme par exemple l'évacuation des déblais, l'acheminement de matériaux ; c'est ainsi que le village des athlètes sur l'Ile Saint Denis a été réalisé en modules de bois transportés par l'eau à l'avancement du chantier des constructions.
Il faut espérer que ces projets resteront après les JO ainsi que plusieurs infrastructures (passerelles, quai, pontons etc….)

DES NOUVELLES DES NAVETTES URBAINES A LYON

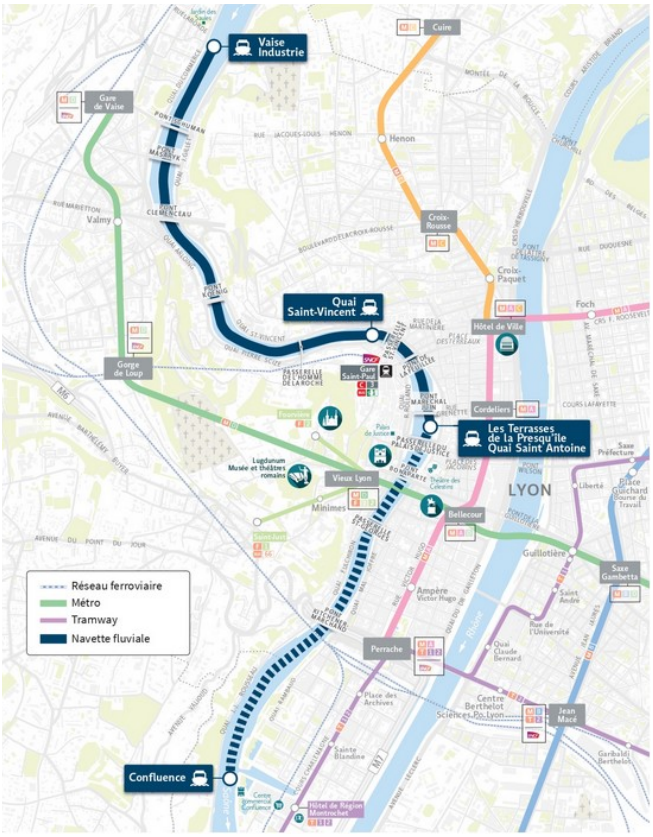

Le Sytral s'engage pour la mise en place de navettes en lançant un avis de concession pour le nouveau service public de transport collectif fluvial sur la Saône.
Elle est constituée pour le démarrage d'une ligne de navettes fluviales (5 bateaux) qui deviendront propriété de SYTRAL Mobilités à l'expiration de la convention du terminus Vaise Industrie au terminus « les Terrasses de la Presqu'ile avec pour certains horaires au terminus de « Confluence » dans la darse.
Quatre haltes stations sont envisagées à partir de 2025 avec des fréquences de 15 minutes.
Ces navettes seront à énergie décarbonnée et accueilleront 70 à 90 personnes avec des vélos.

DES NAVETTES FLUVIALES JUSQU'À COUZON AU MONT D'OR

Après 2025, le Vice Président de la Métropole Jean-Charles KOHLAAS n'exclut pas de poursuivre le projet lyonnais jusqu'au barrage de Couzon, avec plus de bateaux afin de relier les quartiers du Val de Saône et des Monts d'Or (inscrit dans le projet de territoire de la conférence territoriale des maires du Val de Saône).
Cette extension serait plutôt pour le tourisme et les scolaires en week-end.
Mais, des projets de gare fluviale existent au droit de l'Ile Roy à Collonges au Mont d'Or.

Mais avant il faut réaliser un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) entre Trévoux et Lyon pour régler les problèmes de circulation et de bouchons dans le Val de Saône

DES NAVETTES FLUVIALES EN ILE DE FRANCE

A Paris, à partir de Juillet 2024 une ligne de transport fluvial permettra de relier Soisy sur Seine à Juvisy sur Orge avec escale à Ris Orangis en 25 Minutes de 6h30 à 20h30 - 50 passagers voyageront à 20 km/h favorisant une intermodalité douce bateau + vélo

L'Association FLEUVE de Lien et Sa coopérative «Les Canaliens»

Elle continue d'assurer une à deux fois par an un transport fluvial à la palette (essentiellement des cartons de vins) entre Toulouse et Paris grâce à trois bateaux Tourmente; Séraphine et Willy).
Dernier arrêt à Lyon le 5/7 mai 2023 le Willy se dirigeant vers Rouen pour les fêtes des grands voiliers de Juillet 2023, l'Armada en juin 2023.

DES NOUVELLES DE PARIS SUR LA SEINE

Sur la ligne Le Havre - Rouen - Gennevillers la Sté SOGESTRAN a lancé une offre fluviale bas carbone sur l'automoteur « Oural » de 135 M d'une capacité de 270 EVP en installant le nouveau carbuant HVO (testé à Lyon) carburant de synthèse obtenu par hydro traitement d'huiles végétales qui en principe réduit de 90 % les émissions de CO2.
Cette dérogation pour l'année 2023 ouvre des perspectives pour les chargeurs

LE CANAL SEINE / NORD

Les travaux ont enfin démarré depuis quelques mois sur l'Oise, ce maillon central de la liaison Seine-Escaut, le canal Seine-Nord Europe va permettre de relier le réseau fluvial français à celui du nord de l'Europe pour s'insérer dans un vaste réseau de pus de 20 000 km de voies fluviales à grand gabarit répondant à des enjeux d'avenir tant économiques qu'écologiques.
De nombreux ouvrages d'art accompagnent ce projet gigantesque sur 107 km, il permet de joindre l'Oise au canal Dunkerque-Escaut.

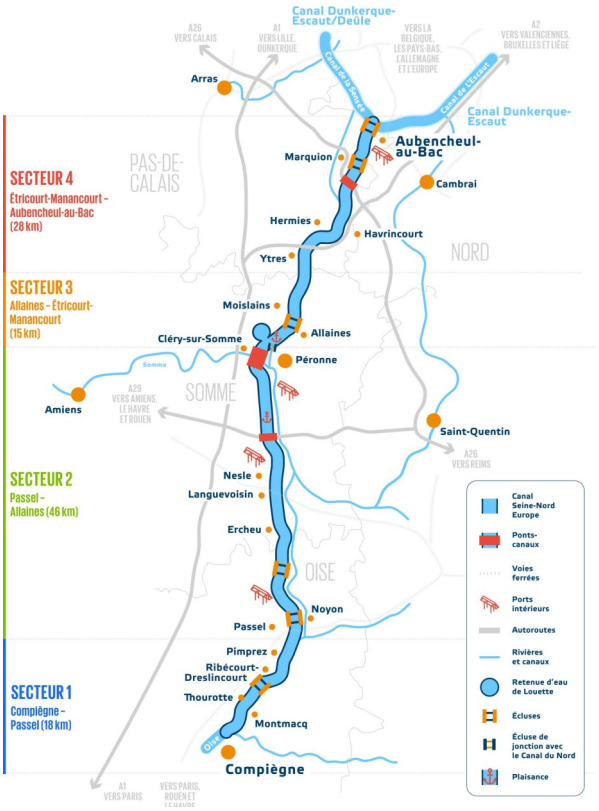

Il traverse 64 communes qui seront irriguées et qui vont donc bénéficier des retombées économiques et paysagères.

ACCIDENT SUR LA SEINE

A Treil dans les Yvelines en février 2023, un bateau s'est abimé dans la Seine après avoir percuté un pont. Sa cargaison qui contenait du nitrate de calcium s'est répandu dans le fleuve jusqu'à 70 à 80 M3.
Ce produit chimique est potentiellement nocif pour l'humain et l'environnement.

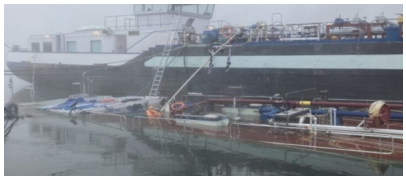

Photo par Renaud Vilafranca—78 Actu

Le bateau a été remorqué jusqu'au quai Auguste Roy à Triel sur Seine.

UN SIMULATEUR DE NAVIGATION AU PETIT MUSEE DE LONGUEIL ANNEL « LA CITE DES BATELIERS »

En fait il s'agit d'un transfert d'une cabine de timonerie d'un bateau de plus de 100 M qui à l'aide d'une grue géante a été soulevée pour être remplacée. Le directeur du musée en a profité pour l'installer dans son musée bénéficiant de l'urgence pour le porte conteneur de se moderniser.

Maintenant, il faut l'adapter mais la transaction de 15000€ a été réglée par la communauté de communes des deux vallées.
Une belle histoire au service de l'histoire et la batellerie

BREVES

La note de conjoncture de VNF Lyon donne l'essentiel des informations sur les trafics du bassin en 2022 :

- 4,9Mt contre 4,97 en 2021 (-1,4%)
- -10% en tonnes pour les fluviomaritimes
- 68 454 EVP soit - 9 % en EVP
- 7.757 voyages réalisés par les bateaux contre 6.490 en 2021

L'année 2023 avait mieux démarré, mais les grèves ont interrompues la navigation plus de 3 semaines.

CNR

La CNR remet en concession la gestion et l'exploitation de 4 ports publics sur le Rhône :

- Lyon : Terminaux à conteneurs du Port
- Salaise– Sablons : port vraquier
- Portes-lès-Valence : port vraquier
- Arles : port vraquier

Les candidatures doivent être déposées avant le 13 juin pour les ports et le 3 juillet pour les terminaux

UN OUVRAGE :

Agir pour le fluvial nous signale un ouvrage : un très beau livre, une excellente approche du monde fluvial. Du canal du midi au Rhin un seul réseau dédié autant au transport fluvial qu'au tourisme. Une infrastructure à préserver et régénérer pour accueillir plus de bateau et répondre aux enjeux climatiques et énergétiques

« Une vie sur l'eau ; le monde des bateliers
Auteur : Jean Claude Raspiengeas
Paru le 05/05/2022
Éditeur: l'iconoclaste.

Résumé : Parti à la rencontre de bateliers, de Paris au Havre, de Bâle à Rotterdam, en passant par le canal du Midi l'auteur raconte leur quotidien au XXIe siècle. Il aborde également les enjeux liés à l'urgence écologique qui bouleversent le secteur. Electre2023
Lire la quatrième de couverture

Les bateliers vivent à rebours de la frénésie contemporaine. Jean Claude Raspiengeas a embarqué à bord de leurs péniches sur la Seine, le Rhin, le canal du Loing, le canal du Midi…

Il a vécu avec eux dans le huis clos de leur foyer flottant, partagé leur condition, passé des jours et des nuits dans la timonerie.
Nomades volontaires ils voyagent sans cesse, sur les fleuves et canaux. Ils sont mariniers de père en fils, de génération en génération. Ils se marient entre « gens d'à bord ». Les enfants naissent sur les bateaux. Plus tard; ils en prennent les commandes. Un autre rythme, une autre vie ….
Aujourd'hui l'urgence écologique les remet à l'honneur. Et si les bateaux sur l'eau douce réinventaient l'avenir?.

(Suite page 8)

HOMMAGE A JACQUES SEIVE
Dernier Directeur de l'Office National de la Navigation et de la Bourse d'Affrètement au Port de l'Occident Quai Maréchal Joffre Lyon 2ème

Il nous a quittés le 20 avril 2023 dans sa 93ème année après une longue carrière au service de la navigation au bureau d'affrètement de Lyon depuis le début des années 60.

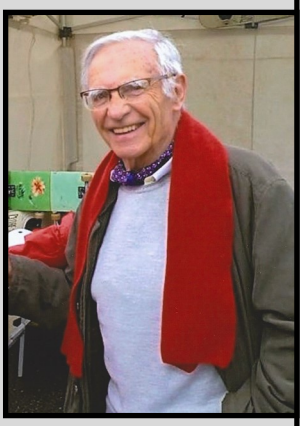

Né à Roanne en août 1930, il y commença sa carrière professionnelle aux établissements Charvet (distributeurs de charbon et pétrole).
Il quitte l'entreprise pour rejoindre les « ponts et chaussées » avant de « muter » à Lyon en 1957 pour rejoindre l'Office National de la Navigation.
Il ne vint pas seul puisque la pratique intensive du vélo lui avait offert le plaisir amoureux de rencontrer Jeanine qui devient son épouse pour la vie le 27 avril 1957.
Après un premier brevet cyclo de Roanne à Nice en 1949, il poursuivit avec ferveur le cyclisme en voyage de noces de Roanne aux lacs italiens en passant par les meilleurs cols des Alpes en tandem !
Il est remarqué par le Directeur du service de la navigation, Jean MAYNADIER, qui lui propose de succéder à M. CORDIER comme Directeur du bureau d'affrètement. Il deviendra ensuite responsable d'exploitation du département jusqu'à son départ en retraite.
Sachant lier implication professionnelle et culture, il profitait de nombreux déplacements à Paris en accompagnement du Directeur pour s'imprégner de la vie culturelle parisienne.
Implanté à Lyon, il a réalisé avec une grande conscience professionnelle son activité de gestion du tour de rôle pour les mariniers tant qu'il a existé.
Les mariniers lui portaient une grande estime et confiance, il gérait pour eux les courriers et quelques livraisons personnelles.
Sans oublier sa passion pour le vélo puisqu'il fut aussi président de la ligue du cyclotourisme de 1972 à 1988. L'occasion de nombreuses longues randonnées cyclotouristes, y compris avec un des Directeurs de CNR (M. AUDANT). Il ne se limita pas aux Alpes puisqu'il réalisa en vélo le voyage du Puy en Velay à St Jacques de Compostelle.
Adhérent de Promofluvia depuis de nombreuses années, sans doute amené par Jean Maynadier, il fut un fidèle rédacteur de fiches de lecture d'ouvrage sur le fluvial pour notre journal.
Le dernier est naturellement en vis-à-vis de cet hommage.
La dernière fois que je le vis en vélo à Caluire et Cuire où il résidait, il y a seulement 4 ou 5 ans, il me dit « s'il te plait, ne dis pas à ma femme que tu m'as vu en vélo, je n'ai plus le droit d'en faire » ! Cette pratique ainsi que le plaisir de rencontrer les adhérents de Promofluvia lui a manqué ses dernières années.
Nous avons donc perdu un ami fidèle et passionné du fluvial, nous garderons son souvenir amical.

Gilles Durel

LE CANAL DE ROANNE À DIGOIN, SON INTEGRATION DANS LE GRAND PROGRAMME FREYCINET

Ouvert à la navigation en 1839, le canal a été construit non seulement avec des banquiers roannais mais aussi avec des capitaux suisses. Le canal fut tout d'abord exploité par ces financiers fondateurs, il fut racheté par l'Etat en 1863 et raccordé à la voie ferrée.
De 1895 à 1908 d'importants travaux mirent à égalité le canal de Roanne à Digoin avec ceux du nord ce qui permit l'arrivée des péniches de 38m50
En 1897 l'allongement des écluses était achevé et le « mouillage » à 2,20 M terminé en 1908.
C'était le commencement d'une grande voie fluviale se raccordant au canal latéral à la Loire et à ceux de Briare et du Loing, puis à la Seine, pour atteindre Paris à 85 Km en aval.
Plan grandiose mais nullement hypothétique puisque le canal latéral était en construction et ceux de Briare et du Loing achevés depuis longtemps.
Roanne tête de ligne de cette grande artère ne pouvait qu'en retirer un grand profit.

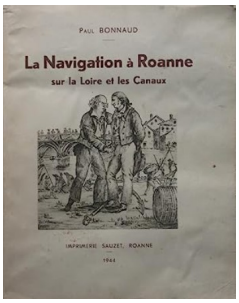

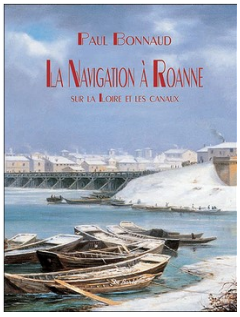

Le livre de Paul Bonnaud paru à Roanne en 1944 réédité en 2001 nous a permis d'évoquer la navigation fluviale sur le canal de Roanne à Digoin et bien au-delà.

Jacques SEIVE

PROMOFLUVIA
04.78.37.83.03
1bis rue de Dole
Port de Lyon Édouard Herriot
69007 LYON
Association loi de 1901
Directeur de la Publication : Gilles DUREL
Responsable de la Rédaction :
Jean-Paul DUMONTIER
Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution